

## AUX MAITRES DE POSTE

En tout pays, les officiers publics semblent jouir des immunités et du prestige des ministères auxquels ils appartiennent.

Comme ils sont les délégués de l'autorité, ses représentants, ils participent, sous les constitutions monarchiques, au respect et à la considération qui s'attache à la Couronne. Mais ici, en Amérique, au Canada, les contribuables qui savent calculer, n'ont point un même degré, qu'en Europe, le culte de la hiérarchie; ils savent qu'un officier du gouvernement est un serviteur du public, et quand son service cloche, ils se plaignent. C'est ce que nous faisons.

Certains maîtres de poste, dont les devoirs comportent, à l'égard de l'expédition des journaux, des obligations clairement définies par le règlement, s'abstiennent de ces devoirs avec un sans-façon qui les accorde sans doute, mais porte un préjudice aux éditeurs et cause des embarras constants à l'administration des journaux.

Les griefs que nous avons à formuler pour notre part sont les suivants :

10. Détention de journaux refusés ou discontinués, comprenant jusqu'à 15 numéros d'un seul et même abonné.

20. Absence d'avis écrit constatant la cause du renvoi.

30. Absence complète de timbre indiquant le bureau de poste d'où proviennent les renvois.

Inutile de signaler les inconvénients de semblables procédés.

D'abord on continue d'expédier huit ou onze numéros à une personne qui a discontinué depuis trois mois; ensuite, l'on ignore la cause du renvoi du journal; et enfin l'on est, la plupart du temps, obligé de parcourir une liste de dix mille abonnés pour y trouver le nom de celui qui cesse de recevoir le journal.

Nous avons notre tâche quotidienne à remplir, et nous ne pouvons nous charger de faire en même temps celle des maîtres de poste.

Le département des postes fournit à ses agents les imprimés spéciaux nécessaires à cette partie de leur service; ils n'ont qu'à remplir, à la main, une ligne au plus! Nous espérons que cet avis aux négligents suffira pour leur faire prendre la lueur de temps à autre.

Les devoirs d'un maître de poste consistent autant à ne point ouvrir les lettres et documents confiés à sa charge, qu'à envoyer à qui de droit et au plus vite les missives et journaux retournés à son bureau.

L'ADMINISTRATION.

## BIBLIOGRAPHIE

1. *Cours de lecture à haute voix*, ou leçons pratiques de lecture française et de prononciation préparées spécialement pour les écoles canadiennes : à l'usage des Ecoles Normales et des Pensionnats, par l'abbé P. LAGACÉ, P.E.N.L.

2. Même ouvrage par le même, abrégé, à l'usage des Ecoles Modèles et Élémentaires.

Ces deux livres classiques s'écartent tant des annuels de lecture répandus dans nos écoles, que nous croyons rendre service à nos confrères et à l'enseignement en en donnant une analyse détaillée. S'ils sont bien compris, ils ont bientôt en usage dans tous nos établissements d'instruction, où ils imprimeront un mouvement bienfaisant en faveur de l'amélioration de nos méthodes.

Examinons d'abord le premier volume. L'auteur justifie la division de son travail comme il suit :

« La division que j'ai adoptée est simple et naturelle. Il y a, en effet, trois degrés à parcourir pour arriver à bien lire : les sons, la prononciation et l'expression.

« Les sons ne sont autre chose que les éléments de la langue.

« La prononciation apprend à se servir de ces différents éléments pour en former les mots.

« L'expression donne à l'ensemble du discours mouvement et la vie.

« En comparant la parole à la peinture, la prononciation est le dessin, et l'expression la couleur.

« Telle est la marche que j'ai suivie dans ce travail; elle me semble dictée par la nature même du langage. »

Entrons maintenant dans l'examen de chacune de ces parties.

La première, les sons, comprend : 10. un tableau des 36 sons simples de la langue avec des exemples d'application; 20. un morceau d'application, « La Mort des Templiers », renfermant tous ces sons, morceau que l'élève doit s'exercer à lire et relire sans cesse; 30. des exercices spéciaux sur les quatre sons nasaux *m, an, un, on*, sur l'e ouvert grave, l'e aigu, l'o grave, et sur la diphtongue *ou*.

Certes, l'auteur n'a pas voulu refaire dans cette partie un traité de lecture élémentaire, attendu que son livre n'est que la suite naturelle du syllabaire; mais son but est plutôt de donner aux élèves la juste valeur des éléments de toute bonne lecture, et d'attaquer les vices de la prononciation locale en choisissant précisément dans les exercices spéciaux les sons généralement mal prononcés dans le pays. Dans le cours de l'ouvrage, l'auteur renvoie sans cesse à l'un ou l'autre des exercices de cette partie. Cette obstination nous plaît, car il n'y a que la persévérance qui puisse déraciner les défauts du langage.

Nous nous permettrons ici de donner un conseil aux instituteurs. C'est de chercher à se mettre en rapport avec une personne parlant bien, afin d'acquérir la valeur exacte des sons simples de la langue, et surtout de ceux mis soigneusement à part par le révérend Principal de l'École Normale. Ce dernier se mettra, j'en suis certain, à la disposition de quiconque voudra profiter de ses connaissances spéciales sur la matière. Nous engageons aussi fortement les élèves-maîtres et maîtresses de l'École normale à suivre avec attention les leçons que leur donne M. Lagacé. De cette manière, le but que se propose ce dernier sera atteint bien plus rapidement qu'on ne le pense. Quoiqu'il en soit, cette première partie est une introduction naturelle à tout livre de lecture, et nous nous étonnons de ne l'avoir jamais rencontrée nulle part. C'est donc là une heureuse innovation dont nous félicitons sincèrement l'auteur. Passons.

La deuxième partie, la prononciation, se compose d'une suite de morceaux en prose, écrits dans un style simple, toujours à la portée des enfants. Chaque morceau est précédé de la prononciation figurée des mots les plus difficiles, surtout de ceux qui sont mal prononcés dans le pays. Il n'y a dans cette partie aucun morceau à mouvement. Tout y est simple. C'est monotone, si vous voulez, mais nous n'en sommes encore qu'au second degré de la lecture, patientons. Il ne s'agit ici que de rompre l'élève au mécanisme de la lecture courante, de le guérir de ses défauts de prononciation, de le préparer enfin à aborder avec fruit le couronnement de l'édifice, l'expression. Mais arrêtons-nous encore un instant sur cette deuxième partie.

Où elle est très-propre à apprendre à lire, surtout si le maître suit les sages conseils qu'on lui donne, je dirai presque qu'on lui prodigue en tête de chaque leçon, les morceaux sont choisis de telle sorte que l'enfant acquiert en même temps une foule de connaissances utiles. Il apprend à se reconnaître au milieu du petit monde dans lequel il s'agit. Nous n'avons jamais rien vu de plus sagement gradué que cette suite de morceaux. Voyez plutôt. L'enfant fait d'abord connaissance avec l'école et ce qu'elle contient, avec son maître, qu'on lui fait aimer, avec ses camarades. De là on le transporte au milieu de sa famille; la transition n'est pas brusque, avouez-le; il y reconnaît bien vite les êtres qui lui sont chers : son père, sa mère, ses frères et ses sœurs; on arrête son attention sur la maison, le jardin; puis, élargissant son horizon, on rend visite avec lui au voisin. On parcourt ensuite le village, puis la ville; et ainsi de pas en pas on est tout surpris de se trouver dans les derniers morceaux en plein dans les abstractions, l'âme, l'Etat, et pour couronnement, deux magnifiques morceaux, profonds dans leur simplicité, l'Église et Dieu. Partir de l'école et arriver à l'Être suprême sans s'en apercevoir, est une perfection qui ne peut être atteinte que par un homme pratique qui connaît l'enseignement et ce que doit être une bonne méthode. Sous ce rapport, je certifie que nous n'avons rien de mieux en Belgique, où l'on pousse cependant la gradation dans les livres classiques à sa dernière limite.

Parlerai-je ici de la valeur morale de la deuxième partie? Aucun livre classique ne pêche sous ce rapport. Il est consolant de voir qu'au milieu des idées subversives qui se font jour partout, on n'a jamais tenté de mettre entre les mains de nos enfants des livres ayant des tendances ou irréligieuses ou immorales. Le défaut contraire est plutôt à craindre. Un livre de lecture ne peut être un sermon d'un bout à l'autre. M. Lagacé a su éviter cette faute. Chaque page de son livre contient une vérité morale, un sage conseil, un précepte de conduite; mais tout cela vient en son temps et à sa place. Il connaît le chemin qui conduit au cœur de l'enfant, il y marche sans détours, puis il frappe juste et fort.

La troisième partie, qui est de beaucoup la plus volumineuse, se subdivise en deux sections ou séries. La première subdivision contient une série de jolies petites narrations en prose, entremêlées de quatrains, de fables et d'autres compositions en vers. Tout cela est encore

bien simple; mais nous y rencontrons déjà de la variété et du mouvement. Il y a là de véritables perles qui doivent émouvoir bien agréablement le cœur des enfants. Marie-Jeanne fait presque tous les frais de poésie, et nous félicitons l'auteur d'avoir puisé largement dans cet écrivain trop peu connu. Qui ne se sentira ému jusqu'aux larmes en lisant cette strophe terminant le morceau : « l'Orphelin » :

Quatre cygnes sur l'étang  
Lèvent leur tête superbe :  
Tu verras brouter dans l'herbe  
Un petit agneau tout blanc.  
Hélas ! rien ne sait lui plaire...  
Son front reste soucieux.  
Pauvre enfant, pour être heureux  
Que veux-tu ? — Je veux ma mère !

Ou cette autre fin du morceau : « Quand je serai grand. » L'enfant raconte à sa mère, atteinte d'une maladie mortelle, tous les grands projets qu'il va exécuter pour la rendre heureuse, quand il sera grand, et quelle sera guérie, il en est certain :

Et l'humble malade, un instant heureuse,  
N'ose le serger de sa main fiévreuse.  
Et tout bas murmure en le contemplant :  
« Enfant, sois béni, mais ta pauvre mère  
N'aura plus besoin que de ta prière  
Quand tu seras grand. »

Mais à quoi bon citer ! Tout est beau dans ce recueil.

Dans la dernière série, les morceaux en prose sont séparés de la poésie, laquelle termine la troisième partie. Les morceaux ne sont point classés par genre comme dans les recueils de littérature. Ils sont pêle-mêle, et ce désordre apparent constitue un ordre dans un livre de lecture, ordre qui nous plaît, quant à nous, par sa diversité. On ne fait pas, en effet, lire aux élèves des descriptions pendant un mois, puis des narrations pendant un autre; on varie chaque jour et c'est mieux. Peut-être y a-t-il, au point de vue de la lecture, un arrangement logique des différents genres, arrangement qui pourrait être adopté. Nous faisons cette suggestion sous toute réserve, et comme un point qui mériterait d'être discuté et examiné.

Fidèle à son principe de faire un livre avant tout canadien, répondant aux besoins de nos écoles, M. Lagacé ne pouvait oublier les auteurs canadiens; aussi sommes-nous heureux de rencontrer les noms de Garneau, Crémazie, Ferland et Étienne Parent, et quelques morceaux sans noms dont nous pourrions indiquer le véritable auteur, si ce n'était blesser sa modestie. Ce ne sont pas même les plus mauvais.

Disons aussi que tout ce qui est de l'auteur, soit comme préface ou comme notes, n'est point déplacé dans le recueil. C'est simple, clair et vrai. Au reste, nous terminons notre appréciation de la troisième partie par la citation suivante, extraite de l'introduction à l'Expression :

« Dans le recueil suivant, on trouvera des exemples de tous les genres de sentiments; depuis la narration simple et grave, jusqu'aux grands mouvements de la tragédie.

« La joie et la tristesse, le plaisir et la douleur, l'amour et la haine, la prière et le commandement, la confiance et la crainte, la douceur et la colère, la modération et l'emportement, la simplicité et la grandeur, la pitié et le dédain, le calme et le désespoir, tous les sentiments de l'âme humaine y sont représentés.

« La première série s'adresse spécialement aux petits enfants; la seconde peut être utile à toutes les personnes qui veulent s'exercer, soit seules, soit avec l'aide d'un maître, dans l'art de bien dire. »

Nous allions oublier de parler d'une quatrième partie de l'ouvrage, qui en est cependant le digne couronnement. Nous voulons parler du traité de prononciation. M. Lagacé a réussi à condenser en moins de cinquante pages un traité complet de prononciation. Il a puisé aux sources les plus autorisées, et l'on peut dire que c'est là le code du bon langage. Ce traité sera non-seulement utile aux maîtres et aux élèves, mais il est de plus indispensable aux prêtres, aux avocats, aux orateurs de toutes les nuances et de toutes les classes, à toute personne enfin qui désire bien parler notre belle langue française, hélas ! si souvent défigurée, même par des personnes instruites, à cause d'une prononciation vicieuse.

Terminons donc par dire que le livre de M. Lagacé est non-seulement indispensable dans toutes nos écoles, mais qu'il devrait se trouver dans chaque famille, et que chacun de nous, quelle que soit notre position sociale, peut y trouver quelque chose d'utile.

Le deuxième livre de lecture, destiné aux écoles élémentaires et modèles, est jugé par ce qui précède, attendu qu'il est la reproduction littérale des deux premières parties du premier livre et de la première série des morceaux de la troisième partie. Il est parfaitement adapté aux besoins de ces écoles et doit forcément s'y frayer un chemin. Nous lui prédisons un long succès, justement mérité; car on rencontre rarement des livres classiques ayant cette valeur.

J. PIERARD.

Québec, septembre 1875.

## FOUILLES A OLYMPIA

Les journaux d'Europe annoncent que des fouilles vont être entreprises à Olympia. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler quelle fut l'importance d'Olympia.

Située en Elide, sur l'Alphée, près de Pisé, cette ville était célèbre par les jeux olympiques et par un magnifique temple consacré à Jupiter. Ces jeux étaient les plus anciens et les plus renommés de l'antienne Grèce. La tradition en fait remonter l'institution jusqu'à Hercule. Ils se célébraient tous les quatre ans, à Olympia, le 11 du mois d'hécatombéon, et duraient cinq jours. Dans le principe et pendant longtemps ils ne comptaient que cinq exercices différents: la course à pied, la lutte, le saut, le jet du disque et celui du javelot; on y introduisit plus tard le pugilat, le pancrace et les courses de chevaux et de chars. Mais ils perdirent leur caractère d'exercices corporels le jour où on y admit les luttes de musique et de poésie. Les vainqueurs de ces jeux recevaient en récompense une couronne d'olivier; leurs noms étaient gravés sur des tables de marbre que le gymnase d'Olympia conservait et transmettait à la postérité. Tous les peuples de la Grèce pouvaient y prendre part, mais les étrangers en étaient formellement exclus. Tant que duraient les jeux, on faisait trêve à toutes les intimités; un homme armé ne pouvait entrer en Attide. Les Grecs avaient un goût passionné pour ces jeux, qui attiraient à Olympia un grand concours de population. Ils ont duré jusqu'au troisième siècle de l'ère chrétienne.

Mais ce qui faisait surtout la gloire d'Olympia, c'était son temple de Jupiter Olympien, une des merveilles architecturales de la Grèce. Ce temple était de l'ordre dorique, si imposant, si sévère, dont il nous reste quelques rares spécimens. Il mesurait 66 mètres 60 de longueur et 32 mètres 20 de largeur. Dans l'intérieur, des colonnes, hautes de 22 mètres 90, faisaient tout le tour du temple. L'ensemble était bâti en pierre, mais revêtu de marbre taillé en forme de tuiles plates.

Dans l'antiquité, on y admirait une célèbre statue de Jupiter Olympien. Cette statue, œuvre du grand Phidias, était en or et en ivoire. Elle représentait le dieu assis sur son trône, tout couvert d'olivier, signe de paix et de concorde entre les hommes; de sa main droite il tenait une Victoire et de sa main gauche un sceptre surmonté de l'aigle. Son manteau, modèle d'harmonie et de noblesse dans la draperie, était richement orné et chargé de dessins et de fleurs. Quatre victoires formaient chacun des quatre pieds du trône, qui était lui-même orné de bas-reliefs et de peintures. Deux autres victoires étaient placées en avant des jambes du dieu. Des lions d'or servaient de marche-pied pour arriver jusqu'à lui. Le soubassement était décoré de bas-reliefs. Le dieu assis avait 30 pieds de hauteur, le piédestal du monument 6 mètres 95, le trône 12 mètres 35 sur 21 de largeur, et la base 12 pieds.

La science n'avait pu rester indifférente à ces merveilles que contenait Olympia et dont l'antiquité lui avait transmis la gloire et la description. Déjà en 1829, la commission scientifique de Morée appliqua son soin et ses recherches à les découvrir; elle fut assez heureuse pour retrouver le temple de Jupiter Olympien. Mais ce résultat obtenu, elle arrêta ses recherches. Ce sont ces premiers travaux de la commission scientifique de Morée que les Allemands vont poursuivre.

Dans l'intérêt de l'art, dans l'intérêt de l'histoire, on ne peut que suivre d'un œil sympathique ces nouveaux efforts. La Grèce a, dans la sculpture et dans la peinture, transmis d'âge en âge à l'admiration des siècles quelques grands noms qui forment une légende dominant l'histoire de l'art. Le monde moderne n'a pu jusqu'ici s'associer que de confiance à cette admiration des anciens. Phidias, Appelles, Praxitèle nous sont inconnus. Si un de leurs